



## Discours au Parlement Européen

Mercredi 13 mai 2009

Par Patrick BRAULT, Président de l'UNAT

---

C'est un grand honneur et une chance pour l'UNAT d'avoir pu organiser, dans ce lieu si prestigieux du Parlement Européen de Strasbourg, les 6<sup>èmes</sup> rendez-vous de notre Union. Nous remercions les autorités européennes pour leur soutien actif avec un remerciement particulier à Mme Catherine Trautmann, Députée du Parlement Européen, sans qui nous n'aurions pas pu disposer de cet hémicycle.

Je remercie aussi les 9 intervenants et nos amis qui viennent d'apporter leur compétence et leur expérience à nos débats de cet après-midi : Alan Vella (Expert à l'Unité tourisme de la Commission européenne), Noberto TONINI (Président du BITS), Charles-Etienne Belanger (Directeur du BITS), Javier Bustamante (Président de Segittur), Yves Godin (Directeur de Floréal), Pierre Charles (Président de l'Unat Lorraine), Philippe Choukroun (Directeur du CRT Alsace), Jean Louis Vezien (Directeur du Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace) et je n'oublie pas notre ami Jean Marc Mignon Délégué général de l'Unat, Vice-président du BITS.

Je salue aussi très amicalement les jeunes étudiants et à leurs professeurs de l'école hôtelière de Strasbourg présents dans l'hémicycle qui sont venus écouter nos débats et probablement découvrir toute la richesse du tourisme associatif.

Le thème de notre rencontre d'aujourd'hui « **La dimension européenne du tourisme** », et plus particulièrement pour ce qui nous concerne directement : **le tourisme associatif européen à vocation sociale**, est, dans le cadre de nos Rendez-vous de l'UNAT, totalement innovant puisque c'est la première fois que nous l'abordons et je crois pouvoir dire dès maintenant qu'il s'agit d'une belle réussite.

D'après des études menées par l'Union Européenne et que vient de rappeler Allan Vella, le tourisme contribue directement à hauteur d'environ 4 % du PIB et de la population active soit 8,6 millions d'emplois au sein de l'Union Européenne. Indirectement les chiffres sont encore plus significatifs puisqu'on estime son poids à 10 % du PIB pour environ 12 % des emplois soit 24 millions de personnes. La demande touristique en Europe offre une perspective de 3 % de croissance annuelle et l'Europe reste toujours et de loin, la région touristique la plus visitée du monde. Par ailleurs 88 % des européens restent en Europe pour des courts séjours ou pour leurs vacances.

Comment dès lors l'Unat pouvait oublier cette réalité qui montre la vitalité d'un marché touristique qui, à travers les échanges économiques et sociaux qu'il permet et engendre, contribue très largement à la construction de l'Unité européenne. Nous savons bien que les débats sur la question du tourisme et de l'Europe, trop longtemps ignorés, n'ont malheureusement pas été encore totalement trouvés leur place, même si depuis le Traité de Lisbonne un article inclut maintenant le tourisme comme un domaine de « compétences d'appui, de coordination ou de complément » (article 1.12. du traité).

Il faut cependant que le débat avance, notamment dans le domaine du « tourisme social » où l'Unité tourisme de la Commission Européenne et le BITS travaillent ensemble depuis de nombreuses années pour consolider les expériences des uns et des autres avec, par exemple, les récents travaux sur les jeunes (en février 2007) et les seniors (avril 2008) ont permis des échanges fructueux.

Les débats de cet après-midi nous confortent que notre action au profit d'un tourisme social européen qui va dans le bon sens et méritent grandement notre travail et notre persévérance. Le tourisme social n'est pas que le tourisme des pauvres. Au niveau de l'Europe c'est un tourisme qui doit, comme l'a souligné très justement Noberto Tonini, permettre de faciliter la rencontre, d'échanger les connaissances des uns et des autres et de construire sur la confiance. Nous avons là un véritable défi de communication pour valoriser et promouvoir l'ensemble de notre action.

En complément de la présentation générale de Jean-Marc Mignon de tout à l'heure, je voudrais préciser les 6 priorités « européennes » pour l'Unat sur lesquelles nous devons absolument nous mobiliser dans les mois qui viennent.

## **LES 6 PRIORITES « EUROPEENNES » DE L'UNAT**

---

### **1- POURSUIVRE UNE PARTICIPATION ACTIVE AU SEIN DU BITS**

L'Assemblée générale qui s'est tenue à Québec le 8 octobre 2008 a approuvé 3 nouvelles orientations pour le BITS qui sont : le renforcement de sa représentation et de son action politique, le développement d'une plate forme d'échanges, d'expériences et de savoir-faire et enfin élargir le réseau des membres. L'an dernier, l'Unat a contribué à la formalisation de ses orientations et tout naturellement elle doit donc s'engager aujourd'hui à les porter pleinement en participant activement aux travaux du BITS.

En 2010, Jean-Marc Mignon se consacrera encore plus pleinement au développement du BITS. C'est une vraie chance pour le BITS et pour l'Unat que de pouvoir compter sur sa compétence et sur son implication. Par ailleurs, c'est Marc Genève, à qui le Bureau a confié un mandat, qui représentera l'Unat avec moi, auprès de la Commission Européenne du tourisme social. Nous suivrons donc ensemble la relation de l'Unat avec le BITS. Je confirme que l'Unat sera bien présente au prochain Forum du tourisme social en octobre prochain chez nos amis espagnols à Malaga.

Il faut aussi que les membres de l'Unat puissent progressivement s'engager à alimenter le site Internet du BITS « Holliday for all » qui a pour objet de promouvoir les centres de vacances. C'est une question dont il faudrait étudier rapidement les modalités pratiques entre Charles Etienne Belanger et la commission ex-« Loisirs de France » lorsque les travaux sur le classement et la qualité seront plus avancés.

**2- PARTICIPER ET SUIVRE ACTIVEMENT L'ACTION PREPARATOIRE**, voté le 17 décembre dernier par le Parlement européen, à l'initiative de Députés européens espagnols et français, en vue de développer le tourisme social en Europe. C'est notamment grâce aux travaux conjoints de ces dernières années entre l'Unité tourisme de la Commission européenne et le BITS que cette action a pu voir le jour. Cette action, fait actuellement l'objet d'un appel d'offre européen, pour permettre d'étudier la promotion d'initiatives européennes dans le domaine du tourisme social, notamment sur les questions d'allongement de la saison touristique, l'amélioration de l'emploi et le renforcement des économies régionales et locales. L'Unat fait partie du Comité de pilotage de cette étude qui a été baptisé du nom de « Calypso ».

**3- RENFORCER ET CHERCHER A DEVELOPPER LES EXPERIENCES D'ECHANGE INTER-REGION EUROPEENNE FRONTALIERE** à l'image de ce qui a été fait entre Floreal Club et l'Unat Lorraine et dont l'expérience a été présentée par Yves Godin et Pierre Charles. D'ailleurs d'autres conventions du même type sont en cours d'étude voire en cours de signature. L'espace inter frontalier français est suffisamment important avec de nombreux pays de la Communauté pour que les projets ne manquent pas.

**4- POURSUIVRE LE DEBAT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA CPCA** (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et de son manifeste sur le « dialogue civil au cœur de la démocratie ». Ce manifeste comprend 7 propositions dont notamment celles sur la reprise des discussions concernant le statut de l'Association européenne ou encore le financement des associations. Les prochaines élections du parlement européen nous donnent une opportunité pour que le monde associatif et la société civile en général, puissent trouver toute leur place dans le dialogue avec les institutions européennes.

**5- EVALUER L'IMPACT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES SUR LE TOURISME POUR NOTRE SECTEUR**

Nous suivons plus particulièrement 2 aspects qui sont d'actualité :

- l'évolution de la directive du 28 novembre 2006 sur la fiscalité qui, nous le savons vient d'évoluer fortement pour ce qui concerne le taux de TVA sur la restauration. L'Unat va en étudier l'impact pour les membres fiscalisés qui ont des taux de TVA « composites ». Une réunion d'un groupe de travail est prévue la semaine prochaine pour s'approprier cette question.
- l'impact de la directive service du 12 décembre 2006 dont l'enjeu est considérable pour notre secteur. Nous avons beaucoup travaillé sur cette question ces derniers mois, notamment en rencontrant 2 fois Michel Thierry de l'IGAS chargé par le gouvernement français de la transposition de cette directive dans le droit français et qui a remis son rapport en janvier dernier et qui fait 15 propositions. Il s'agit de faire reconnaître notre secteur comme Service Economique d'Intérêt Général (SIEG) voire Service Social d'Intérêt Général pour certaines actions de nos membres. Une autre solution est de donner un cadre légal à la notion de convention de partenariat d'intérêt général comme le propose Michel Thierry (3<sup>ème</sup> proposition).

**6- MIEUX S'APPROPRIER LES NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT LES FONDS STRUCTURELS EUROPEENS 2007-2013.**

Ce n'est pas forcément simple, notamment pour les petites associations qui manquent de ressources techniques, financières et juridiques appropriées. Je rappelle toutefois qu'au printemps de l'an dernier l'UNAT, avec l'appui d'un cabinet spécialisée (Welcom'Europe), a organisée avec succès des formations sur la bonne approche de l'utilisation des fonds européens (FEDER et FSE et même FEOGA) dont les nouvelles dispositions modifient profondément les approches par rapport aux plans précédents et qui ont pour conséquences la mise en place d'aides à finalités régionales (AFR) qui ne concerne en fait qu'une 50 de villages de vacances par exemple. Nous sommes bien évidemment disposées à mettre en place une autre programmation de ce type si nécessaire.

Voilà pour l'essentiel des actions opérationnelles que l'UNAT doit entreprendre ou poursuivre en 2009 et en 2010.

**EN CONCLUSION**, c'est un bien beau projet, que de vouloir développer un tourisme social, accessible pour tous, dans les 27 pays de la Communauté européenne. Avec tous nos amis européens ici présent et avec qui nous partageons la même ambition, nous portons cette responsabilité d'occuper un espace différent celui de l'économie sociale européenne. Cela nous donne bien sur des responsabilités mais nous ouvre des perspectives nouvelles et innovantes. A nous de les saisir et d'ouvrir une autre voix plus humaine, plus chaleureuse, et au final plus utile à la construction d'une citoyenneté européenne que la seule recherche du profit. C'est notre ambition et ensemble dans l'espace européen nous nous y employons et encore plus demain.